

II. La France, un partenaire à part entière du Canada

A. La politique étrangère

La France et le Canada sont partenaires au sein d'un grand nombre d'instances qui leur offrent de multiples occasions de coopérer. Le maintien de la paix est un domaine où les deux pays se retrouvent souvent sur le même terrain. La crise haïtienne a été l'occasion d'une concertation étroite entre eux dans le cadre des Nations Unies. Tous deux ont déployé, peu après l'éclatement de la crise en ex-Yougoslavie, des forces armées, d'abord sous la bannière de l'ONU et par la suite sous l'égide de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Chaque année le Canada et la France tiennent des consultations bilatérales sur l'Afrique. Les domaines du désarmement, de la sécurité, de la coopération au développement, des réformes des institutions des Nations Unies sont aussi l'objet de consultations. La Francophonie offre en outre un contexte propice à la concertation sur certains grands dossiers

de politique étrangère. Les occasions de dialogue au plus haut niveau sont constantes.

B. La coopération économique

1. Multilatérale

Le G-7, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ses rencontres ministérielles sont aussi des instances où le Canada et la France ont l'occasion de travailler ensemble et avec d'autres à l'avancement des grandes négociations internationales sur des sujets aussi variés et complexes que la libéralisation des échanges internationaux dans des secteurs comme les télécommunications, les finances, les services professionnels, le commerce, les conditions de travail et l'environnement, le projet d'accord international garantissant les investissements et le droit de la concurrence. Le Canada et la France

Figure 3. Investissement direct

